



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



## 28<sup>ème</sup> réunion du Comité permanent

Bonn, 21-22 avril 2005

CMS/StC28/Inf.5

### FICHE D'INFORMATION

#### I. Lieu de la réunion

La réunion aura lieu au Ministère fédéral de l'Environnement (Bundesministerium für Umwelt, Naturschutz und Reaktorsicherheit) à Bonn. Voir le plan ci-joint.

Au rez-de-chaussée se trouvent des cabines téléphoniques (carte et monnaie) et un distributeur automatique de billets (carte CE, carte de crédit).

La salle de réunion, qui se trouve au premier étage, sera indiquée par un panneau.

#### Adresse:

Ministère fédéral de l'Environnement (Bundesministerium für Umwelt)  
Robert-Schuman-Platz 1  
D-53175 Bonn  
Tél : +49 (1888)305-0  
Fax : +49 (1888)305-3225

#### Comment accéder au lieu de réunion:

Du centre-ville on accède au lieu de réunion par le tramway (métro); en partant de la gare centrale (Hauptbahnhof) dans le centre-ville, prendre le tramway 66 (direction Bad Honnef) jusqu'à l'arrêt «Robert Schuman-Platz». Le trajet à partir de l'Hauptbahnhof dure environ 10 à 15 minutes. A l'arrivée Robert Schuman-Platz, quitter la station et marcher vers l'entrée du bâtiment à votre gauche. Le lieu de réunion est à l'intérieur.

#### II. Ouverture

La réunion sera ouverte à 09.00 le jeudi 21 avril 2005.

#### III. Transports

Bonn est bien desservie par le réseau ferroviaire avec une gare centrale pour les grandes lignes (Hauptbahnhof). La ville se trouve à environ 20 minutes par le train au sud de Cologne et à deux heures au nord-ouest de Francfort-sur-le-Main. Il y a un aéroport international qui dessert Cologne/Bonn. Le prix d'un taxi de l'aéroport au centre-ville est d'environ 35 EUR, mais il y a également un service d'autobus (N° 670) vers le centre-ville (en face de la gare centrale (Hauptbahnhof)) dont le coût est de 5,50 EUR.

Les délégués qui arrivent à l'aéroport international de Francfort peuvent prendre le train pour Bonn. Il y a un service de trains à grande vitesse (ICE) entre l'aéroport et Cologne. La durée du trajet est d'environ 40 minutes. On part de la gare des grandes lignes (Fernbahnhof) située dans le complexe de l'aéroport. La direction est Cologne. La gare d'arrivée pour Bonn est la ville de Siegburg. On y trouve des taxis pour 30 EUR environ de Siegburg au centre-ville de Bonn. Il y a aussi un service de métro (ligne 66) qui départ tous les 10 minutes de la centre ville.

Un service ferroviaire normal entre l'aéroport international de Francfort et Bonn est aussi assuré (à partir de la gare des grandes lignes (Fernbahnhof) de l'aéroport). La durée du trajet est de 1 heure 45 minutes. Ce parcours le long du Rhin est un des plus pittoresque d'Allemagne et vous amène directement au centre de la ville de Bonn.

#### **IV. Hôtel**

Le Secrétariat a fait en bloc des réservations à l'hôtel SCHWAN pour tous les membres du Comité permanent. L'hôtel est situé au centre de Bonn à proximité (0,5 km) de la gare centrale (Hauptbahnhof).

##### **Adresse**

Hôtel SCHWAN  
Mozartstrasse 24-26  
53115 Bonn  
Tél. : +49 (0228) 634108  
Fax : +49 (0228) 651793

Les délégués non-parrainés prendront à leur charge leurs frais d'hôtel et autres dépenses.

#### **V. Indemnités journalières de subsistance (délégués parrainés)**

Les délégués parrainés qui participent à la réunion du Comité permanent peuvent retirer leurs indemnités journalières de subsistance au Secrétariat entre 14.00 et 17.00 heures le premier jour de la réunion.

#### **VI. Voyage**

Les délégués parrainés pour participer à la réunion du Comité permanent doivent s'adresser au Secrétariat pour demander confirmation de leur billet d'avion le premier jour de la réunion au plus tard.

#### **VII. Conditions météorologiques**

La réunion a lieu les 21-22 avril, c'est à dire durant le printemps à Bonn. Le temps à Bonn est généralement doux et agréable à cette époque. La température moyenne est de 18° C. Cependant, n'oubliez pas de vous munir d'un imperméable, d'un parapluie et d'un pull-over car le temps en Europe septentrionale est au mieux imprévisible et peut être frais.

## **VIII. Devises**

La devise allemande est l'Euro. Au 1 mars 2005, le taux de change était de 0,76 EUR pour 1 dollar des Etats-Unis. Les cartes de crédit sont acceptées à l'hôtel, dans la plupart des magasins et des restaurants à Bonn.

## **IX. Visas**

Une lettre d'invitation officielle a été envoyée à chacun des participants. Cette lettre peut être utilisée avec votre demande de visa pour solliciter un visa allemand. Les visas peuvent être obtenus auprès de l'Ambassade ou du Consulat d'Allemagne le plus proche. N'hésitez pas à contacter immédiatement le Secrétariat si vous avez des difficultés pour obtenir un visa.

## **X. Communications**

L'hôtel dispose d'un système de communications moderne (national et international). Les participants doivent payer leurs appels téléphoniques et fax privés. Les prix sont fixés par l'hôtel.

## **XI. Langues de travail de la réunion**

Les langues de travail de la réunion seront l'anglais, l'espagnol et le français. L'interprétation dans ces langues et en allemand est prévue.

## **XII. Badges d'identification**

Tous les délégués recevront un badge d'identification. Vous êtes prié de porter ce badge pendant toutes vos fonctions officielles pour accéder au lieu de réunion.

## **XIII. Documents**

Les documents seront distribués avant la réunion en anglais, en espagnol et en français à travers le site web de la CMS. **Il n'y aura pas de copies en papier.**

**Les délégués sont priés de bien vouloir se munir de la documentation de la réunion car elle ne sera disponible au lieu de réunion.**

## **XIV. Fuseau horaire**

L'Allemagne est dans le fuseau horaire de l'Europe centrale.

28th CMS Standing Committee Meeting  
21-22 April 2005, Bonn, Germany  
Federal Ministry of Environment  
(Robert-Schumann-Platz)

